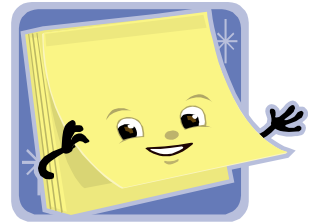




INFO-PARENTS

Mars 2019



Dates importantes à retenir

Jeudi 28 février :	Remise du bulletin
28 février et 1^{er} mars :	Rencontre de parents (sur invitation)
Du 4 au 8 mars :	Semaine de relâche
1^{er} mars et 18 mars :	Journées pédagogiques
Jeudi 30 mai :	Bienvenue à la maternelle 4 ans (<u>pour les nouveaux élèves seulement</u>)
Jeudi 6 juin :	Bienvenue à la maternelle 5 ans (<u>pour les nouveaux élèves seulement</u>)



Informations générales

Nous sommes au mois de mars et c'est le mois de la nutrition !

Découvrez le tout nouveau guide alimentaire canadien :
<https://guide-alimentaire.canada.ca/fr/>



L'alimentation à l'école

L'abc de la boîte à lunch et de la collation

Vous cherchez de nouvelles idées pour les repas du midi? Voici des trucs rapides et efficaces pour offrir à votre enfant un repas complet qui l'aidera à être concentré toute la journée.

Exemple d'une boîte à lunch :

- Salade de quinoa + morceaux de pommes vertes + céleri + pois chiche ou thon en conserve
- Yogourt avec canneberges ou raisins secs
- Bouteille d'eau (contenant réutilisable)
- Fruits, morceaux de fromage (pour la collation)

Pour plus d'informations sur la saine alimentation et pour des suggestions, visitez le site de la commission scolaire : <http://cscdm.ca/>



Message du Comité vert

Pour souligner le **mois de la nutrition**, nous vous invitons à offrir comme collation des fruits et légumes à votre enfant.

Ensemble, luttons contre le **suremballage** et la « malbouffe »!

Merci d'encourager les élèves à adopter de saines habitudes de vie.

Votre comité Vert.

Alloprof parents

Le site Allo Prof a une page entièrement consacrée aux parents pour les accompagner dans les devoirs et travaux de leurs enfants, n'hésitez pas à la consulter vous y retrouverez de nombreuses ressources intéressantes : <https://www.alloprofparents.ca/>

Fondation Maman Dion

Vous êtes une famille à faible revenu et vous avez besoin d'aide pour la rentrée scolaire de vos enfants? La fondation maman Dion pourrait être votre solution.

En leur procurant le matériel scolaire de base, les lunettes, suite à un examen de la vue et les vêtements, la Fondation maman Dion encourage l'épanouissement en milieu scolaire. Elle

stimule aussi l'estime de soi et le désir de réussir des enfants issus de milieux défavorisés de toutes les régions du Québec, inscrits dans les écoles publiques primaires et secondaires reconnues par le ministère de l'Éducation. Pour en savoir plus, consultez le site de la fondation : <http://www.fondationmamandion.org/fr/aide-rentree-scolaire.html>

Projet éducatif 2018-2022 – Synthèse des réponses au sondage envoyé aux parents en janvier 2019

Trente-huit parents ont répondu au sondage que vous nous avons fait parvenir en janvier dernier et nous les en remercions, votre contribution est importante ! La présentation détaillée des résultats a également été faite aux membres du conseil d'établissement de l'école. La majorité des répondants étaient des parents avec deux enfants à l'école ou des parents d'élèves en maternelle.

De manière générale, les répondants se sont dit satisfaits de la qualité de l'accueil, de nos outils de communication, des activités du service de garde et de la quantité des devoirs donnés à leurs enfants. Le code de vie répondait à leurs attentes, la qualité des relations entre les membres du personnel et leurs enfants est jugée très satisfaisante ainsi que le sentiment de sécurité et de confiance à l'école. Les enfants se disent contents de venir à l'école et ont des relations de qualité avec les adultes et leurs pairs. 95% des répondants ont choisi l'énoncé suivant pour décrire notre école : *L'école donne le gout à mon enfant de réussir*. Quelques propositions ont été apportées dans la section commentaires, comme l'idée de sensibiliser les élèves à l'écologie urbaine, avoir un jardin pour les élèves, organiser des activités pour les parents à l'école, offrir l'enseignement de l'anglais intensif pour n'en nommer que quelques-unes.

Les membres de l'équipe école ont pu également prendre connaissance des résultats du sondage et ils étaient satisfaits de savoir que leur travail était apprécié. Il a été décidé de manière concertée que l'orientation qui serait travaillée au cours des 5 prochaines années porterait sur **la réussite de nos élèves en écriture**. Le comité de pilotage se réunira prochainement pour la rédiger ainsi que les objectifs, les indicateurs et la cible. Un membre parent de notre conseil d'établissement participera à la prochaine rencontre du comité de pilotage.



Changement d'adresse et/ou de téléphone :

N'oubliez pas d'aviser la secrétaire de tout changement d'adresse et de numéro de téléphone en appelant au **(514) 596-4994**.

Absences ou retards :

Il est très important de toujours nous informer de l'absence ou d'un retard motivé de votre enfant. Veuillez appeler au **(514) 596-4994** en laissant le nom de l'enfant et le nom de l'enseignant (e).



Malgré notre rappel du mois de février, un trop grand nombre de nos élèves arrivent encore en retard le matin et le midi. Merci de soutenir la réussite de votre enfant en l'aidant à être ponctuel. Votre collaboration est indispensable.

NOTE IMPORTANTE

Durant les heures de classe, il est strictement interdit de sonner aux portes des annexes des maternelles 4 et 5 ans.
Pour tous renseignements, veuillez vous présenter au secrétariat du 7350 Garnier.
Merci de votre collaboration.
La sécurité de nos élèves est une priorité.

Absence prolongée de votre enfant pour raison de voyage

Vous devez éviter de quitter en période scolaire pour une période de plus de 20 (vingt) jours ouvrables de présence école, car le secrétariat sera dans l'obligation de désactiver le dossier de votre enfant tel que le stipule la politique d'admission scolaire.

LE PRINTEMPS ARRIVE BIENTÔT, MAIS....

Même si la température extérieure s'adoucit, il est important que votre enfant soit suffisamment vêtu. Tuque, gants et bottes sont encore de mise pour tenir votre enfant au chaud. Aussi, nous avons noté que plusieurs élèves viennent en classe sans porter de **souliers** ce qui est très dangereux et non sécuritaire. Veuillez-vous assurer que votre enfant ait des souliers pour circuler dans l'école.

Service de garde :

Vendredi 1^{er} Mars: Journée pédagogique: sortie cabane à sucre pour les enfants inscrits
4 au 8 mars : Semaine de relâche: service de garde ferme! Bonne semaine !
18 mars : Journée pédagogique : à l'école avec omni-kin



Petites nouvelles:

Les relevés fiscaux ont été remis dans les classes le 14 et le 15 février.

Quatre élèves du service de garde se sont démarqués lors d'un tournoi d'échecs le 2 décembre dernier. Félicitations à vous et à tous nos participants !

Le samedi 16 février dernier, les joueurs de soccer du service de garde participaient à un tournoi amical au Patro Le Prévost. Nous tenons à remercier les joueurs et leurs parents pour leur implication lors de cette belle journée.

Un merci particulier à Maria Ester pour l'organisation, l'implication et même le coaching!

Un message de la Maison de la culture Claude Léveillé

Nous sommes heureux de vous présenter la **Programmation spéciale Semaine de relâche diffusée par la Maison de la culture Claude-Léveillé pendant la semaine de relâche !**

Pour l'occasion, trois types d'ateliers créatifs gratuits seront offerts **du 2 au 10 mars 2019 :**

- des **ateliers créatifs en danse** inspirés de la danse urbaine et du spectacle *Zodiak*
- des **ateliers créatifs pour les adultes et pour la famille** en lien avec l'exposition *Livres d'artistes, Hommage à Robert Dufour , typographe*

Nous aimerions que vos enseignants et les parents de vos élèves reçoivent la **Programmation spéciale I Semaine de relâche.**

Merci de leur transmettre le lien suivant afin qu'ils trouvent tous les détails de nos activités :

<http://bit.ly/semainerelache2019>

Votre enfant dort-il assez ?

L'Académie américaine de médecine du sommeil a émis pour la première fois des recommandations officielles sur le nombre d'heures de sommeil nécessaire au bon développement des enfants.



Pour émettre ces recommandations, l'Académie américaine de médecine du sommeil a demandé à 13 experts du domaine de scruter les études existant sur le sujet. Ils ont ainsi analysé 864 articles scientifiques. Voici les nombres d'heures de [sommeil](#) conseillés par l'Académie pour favoriser une bonne santé, incluant les [siestes](#) :

- les bébés âgés de 4 à 12 mois devraient dormir de 12 à 16 heures par jour;
- les tout-petits de 1 à 2 ans devraient dormir de 11 à 14 heures par jour;
- les enfants de 3 à 5 ans devraient dormir de 10 à 13 heures par jour;
- les enfants de 6 à 12 ans devraient dormir de 9 à 12 heures par jour.

Étant donné les répercussions du sommeil sur la qualité de vie des enfants de même que sur leur santé physique et mentale, les experts de l'Académie insistent sur l'importance d'instaurer de saines habitudes de sommeil très tôt dans la vie des tout-petits. Les enfants qui dorment le nombre d'heures suggéré seraient plus attentifs. Ils auraient aussi une meilleure mémoire et un meilleur [comportement](#). Lorsqu'ils sont bien reposés, les enfants apprendraient donc plus facilement et généreraient mieux leurs [émotions](#).

Au Canada

De son côté, la Société canadienne de pédiatrie offre déjà des recommandations pour le sommeil des enfants, qui sont sensiblement les mêmes que celles émises aux États-Unis.

- De la naissance à 2 mois : 16 heures par jour (3 à 4 heures à la fois)
- De 2 à 6 mois : 14 à 16 heures par jour
- 6 mois à 1 an : 14 heures par jour
- 1 à 3 ans : 10 à 13 heures par jour
- 3 à 10 ans : 10 à 12 heures par jour

Extrait de : <https://naitreetgrandir.com/fr/nouvelles/2016/06/17/20160617-sommeil-combien-heures-enfant-devrait-dormir/>

Nous vous souhaitons un bon mois de la nutrition !



Fabienne Groslier-Cauchi
Directrice

Aline Léveillé
Directrice adjointe